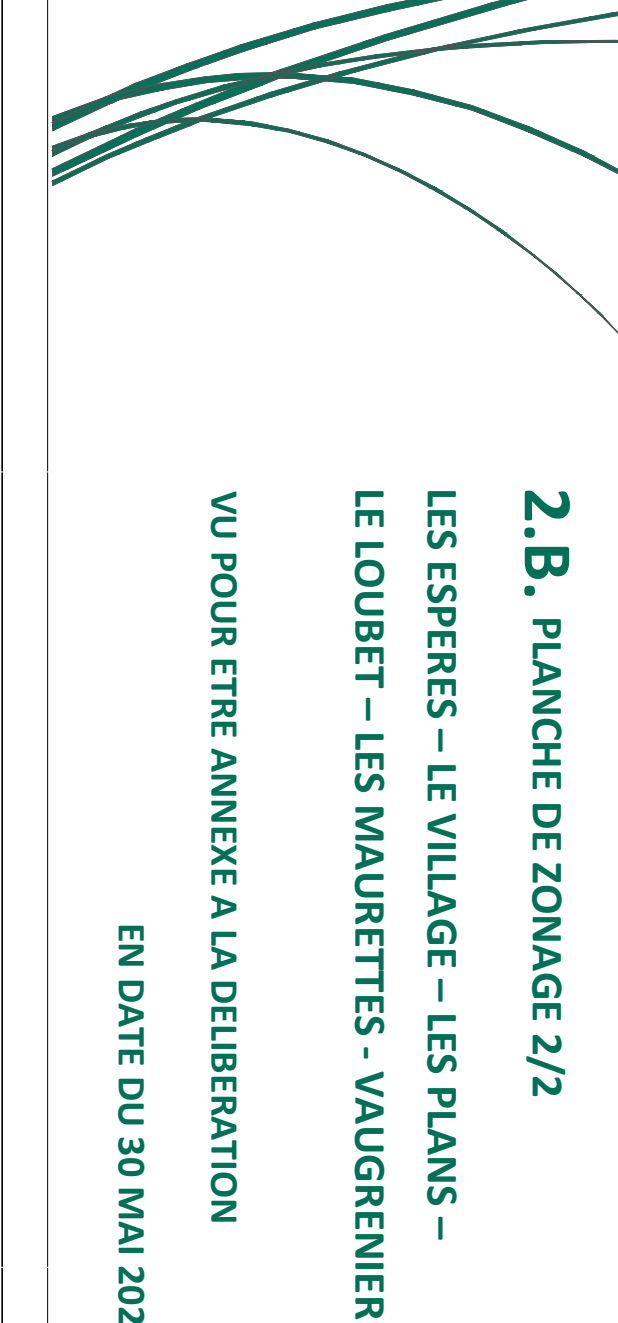


EN DATE DU 30 MAI 2021



Zonage du PLU

Espaces Boisés Classés
(Art. L1301 du Code de l'Urbanisme)

planche est

	Espace paysager de bord de voie [voir p. 7, fig. 4]
	Marge de recul liée aux grands axes

	Périmètre de protection paysagère du littoral
	Périmètre de protection contre le risque d'érosion littorale

Emplacement réservé pour la réalisation de vannes (identificateur / n° option)

 (Quelle part de votre société... Voir dans Services d'abonnement)

 **Périmètre de mise en œuvre de la mixité sociale - Programme local de l'habitat (P.L.H.)**
(Article 8 du 1163 U)

Prémières indications des zones du plan de
Prévention des Risques Incendies de Forêt
[approuvé par l'Assemblée départementale du 16/Janv/2019]
Voir Annexes du Plan de P.L.U.
Prémières indications du Plan de Prévention
des Risques Incendies de Forêt

Coeur des Mourettes/ Secteurs gabaritaires
Quartier du Louber (Ex Navigateur) et Marina 7 :

surface à dominante végétale
(pleine terre ou sur dalle)

Allitude maximale des constructions
NGF E + ou - 1 mètre mesurée à l'égout
du toit et non compris édifices techniques

 **FRANCE**

Altitude du sol naturel

